

Département du Tarn

Arrondissement : Albi  
Commune de Mézens

Canton : Vignobles et bastides

**Extrait du registre des délibérations de la commune de Mézens**  
**SEANCE du 13 AVRIL 2023**

Nombre de membres :

en exercice : 10 L'an deux mille vingt-trois,  
présents : 6 le 13 avril à 20 heures 00,  
votants : 9 le conseil municipal de la commune de MEZENS, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jacques TISSERAND, Maire.  
Date de convocation : 05/04/2023

Présents : TISSERAND Jacques, PONS-GRES Stéfan, DUCOS Lucie, DUCOS Edilia, QUERUEL Grégory,  
ROUSSEAU Rémi.

Absent et excusé : QUERUEL Guillaume.

Représentés : CLAVEROL Stéphanie par QUERUEL Grégory, DAVANT William par ROUSSEAU Rémi,  
VEYRAC Séverine par DUCOS Edilia.

Secrétaire de séance : DUCOS Lucie.

**Objet : vote des subventions 2023 :**  
**DEL2023\_04**

Après discussion et délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer les subventions  
suivantes pour l'année 2023 :

-ALMA Albi :	25.00 €
-Amicale pompiers Saint -Sulpice :	85.00 €
-Club de l'Amitié de Mézens :	100.00 €
-Garder L'Espoir :	100.00 €
-Société de Chasse de Mézens :	100.00 €
-FNACA Comité de Saint-Sulpice :	40.00 €
-OLYMPIQUE DE MEZENS	100.00 €
-Asso. PARENTS D'ELEVES DU RPI MEZENS ROQUEMAURE	100.00 €
-Souvenir Français Lavaur Saint Sulpice	40.00 €
-Médailles Militaires Saint-Sulpice	40.00 €
-Secours Catholique Rabastens	20.00 €

TOTAL : 750.00 €

- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : 1 foulée pour 1 cahier : 50.00 € (par 7 voix pour, 2 abstentions,  
0 voix contre)

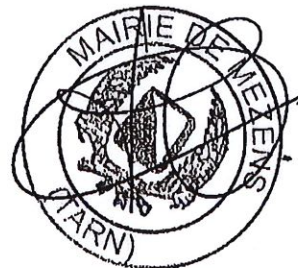
-Association les Grands Bois de Mézens : pas d'attribution de subvention : 9 voix contre

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

Ainsi délibéré à MEZENS (Tarn) les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour extrait certifié conforme.

Jacques TISSERAND  
Maire de Mézens



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Et publication ou notification